

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 25 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 25 mars à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle du Conseil d'agglomération de l'Armor à l'Argoat à Guingamp, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de Mme Claudine GUILLOU.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

ALLARD Ronan (suppléant) ; AUBRY Gwénaëlle (suppléante) ; BEGUIN Jean-Claude ; BILLAUX Béatrice ; BOÉTÉ Cécile ; BOUCHER Gaëlle ; BOULANGER Servane ; BURLOT Gilbert ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; DOYEN Virginie ; CORBEL Samuel (suppléant) ; DUMAIL Michel ; DUPONT Frédéric ; ECHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; HERVÉ Gildas ; JOBIC Cyril ; KERHERVÉ Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE COTTON Anne ; LE CREFF Jacques ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GALL Annie ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Philippe ; LE GOFF Yannick ; LE JANNE Claudie ; LE LAY Alexandra ; LE LAY Tugdual ; LE MARREC François ; LE MEUR Daniel (suppléant) ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LINTANF Joseph ; MOURET Patricia ; NAUDIN Christian ; PAGNY Gilles ; PARISCOAT Dominique ; PUILLANDRE Elisabeth ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; RANNOU Hervé ; RASLE-ROCHE Morgan ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; ROPERS Laure (suppléante) ; SALLIOU Pierre ; SALOMON Claude ; TERTRAIS Isabelle (suppléante) ; THOMAS David (suppléant) ; SCOLAN Marie-Thérèse ; TALOC Bruno.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

CHAPPÉ Fanny à BOUCHER Gaëlle ; GOUAULT Jacky à DUMAIL Michel ; GOUDALLIER Benoît à LE LAY Tugdual ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe à BOULANGER Servane ; LE FLOC'H Patrick à GUILLOU Claudine ; LE HOUÉROU Annie à LE GAOUYAT Samuel ; LEYOUR Pascal à LE CREFF Jacques ; LOZAC'H Claude à CONNAN Josette ; PONTIS Florence à SALLIOU Pierre ; VIBERT Richard à GIUNTINI Jean-Pierre ; ZIEGLER Evelyne à LE GOFF Philippe.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHARLES Olivier ; GRAEBER Sophie ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE FLOC'H Éric ; LE MEAUX Vincent ; LE VAILLANT Gilbert ; PRIGENT Jean-Yvon ; QUENET Michel ; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	64
Procurations	11
Votants	75
Absents	13

Délibération

DEL2025-03-033

**FINANCES : COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 - BUDGET ANNEXE
ASSAINISSEMENT**

L'assemblée est invitée à désigner un Président de séance pour le vote du Compte Financier Unique conformément à l'article L.2121-14 du CGCT ;
Elle élit à l'unanimité Madame Claudine GUILLOU en sa qualité de 1^{ère} Vice-présidente ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-31 et L.2313-1 et suivants, R2313-1 et suivants ;

Vu les budgets primitifs concernant l'exercice 2024 et ses décisions modificatives ;

Vu le compte financier unique établi de concert par l'ordonnateur et le comptable, et certifié conforme par le directeur départemental des finances publiques ;

Vu le rapport de présentation ;

Considérant que les résultats, globaux et par section, ont été validés par le comptable public dans le cadre de la nouvelle procédure d'élaboration du compte financier unique ;

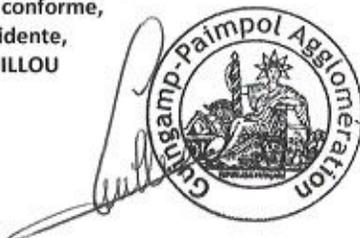
Résultats du budget annexe des services à caractère industriel et commercial, budget ASSAINISSEMENT :

	BUDGET ASSAINISSEMENT
Section de fonctionnement	
Résultat net comptable de l'exercice 2024	+ 2 145 339,16 €
Résultat comptable reporté de l'exercice antérieur	400 000,00 €
Résultat comptable de clôture 2024	+ 2 545 339,16 €
Section d'investissement	
Solde de la section d'investissement de l'exercice 2024	-3 486 053,79 €
Solde antérieurs de la section d'investissement reportés	+ 1 054 148,82 €
Solde d'exécution de clôture de la section d'investissement 2024	-2 431 904,97 €

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-14 du CGCT ;
Hors de la présence de Monsieur Vincent LE MEAUX, Président et sous la présidence de Claudine GUILLOU, Vice-présidente, entendu l'exposé, après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération à l'unanimité (75 voix POUR) :

- Donne acte de la présentation faite du compte financier unique 2024 ;
- Approuve le compte financier unique du budget annexe ASSAINISSEMENT ;
- Approuve la présentation des résultats suivants ;
- Constate un résultat comptable de clôture en section de fonctionnement excédentaire à hauteur de + 2 545 339,16 € ;
- Constate un solde déficitaire de la section d'investissement en clôture de - 2 431 904,97 €.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,
La Vice-présidente,
Claudine GUILLOU



Le Secrétaire de séance,
Frédéric LE MEUR